

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-1935/SG/FP nommant les membres de la commission de correction des épreuves du concours direct pour le recrutement d'agents de contrôle du service des Contributions .

n° 74-1935/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
11 décembre 1974

Numéro JO  
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro  
26 décembre 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Les cohmission de correction des épreuves du concours direct pour le récrutement de neuf agents de contrôle stagiaires du service dess Contributions, ouvert le mercredi 4 décembre 1974 à l'Ecole de ia zone portuaire sud, suivant arrêté n° 74-1562/SG/FP du 9 octobre 1974, est composée comme suit : Président : M. Elié Saïz, chef du service des Contfibusions Indirectes. Membres : MM. Houmed Aboubaker Houmed, chef du service du personnel . Houssein Abdi Gouled, directeur d'école de la zone portuaire sud, Daoud Obsieh Ladyé, directeur d'école du quartier 5. Sont adjoints à ce jury, les membres de l'enseignement ci-après : — Mme Simone Agosti, institutrice à l'école de Boulaos, — M. Jean Pierre Morra, instituteur à l'école de la zone portuaire sud. Cette commission se réunira le mercredi 11 décembre 1974 à 8 heures au service des Contributions Indirectes (Cité ministérielle – 1er étage).